

## Saint-Maurice. Après une grève de onze jours Les syndicats des Hôpitaux reçus à l'Agence régionale de santé



Saint-Maurice, le 25 juin. Le personnel s'est mobilisé entre autres contre les suppressions de postes. (LP/Corinne Nèves)

Les grévistes des hôpitaux de Paris l'avaient souhaité, et c'est aujourd'hui, à 14 heures, qu'une délégation Sud Santé Sociaux et CGT rencontrera Eric Véchard, le délégué territorial de l'Agence régionale de santé (Ars) pour le Val-de-Marne en présence de Denis Fréchou, directeur des Hôpitaux de Saint-Maurice. « Nous allons pouvoir expliquer à l'Ars les conséquences désastreuses d'un état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD) 2013 basé sur un déficit prévisionnel de 2,5 millions », explique un des représentants syndicaux. Les porte-paroles évoqueront alors « la diminution de la qualité, de la sécurité des soins et de l'ensemble des prestations, les conditions de travail dégradées en lieu et place d'une disponibilité soignante et de prises en charges personnalisées ». Ils exigeront en conséquence « des garanties financières pour maintenir les effectifs, remplacer les départs, titulariser les contractuels et pourvoir l'ensemble des services des moyens matériels indispensables ».

Fin 2014, dans le bois de Vincennes

## Aire d'accueil des gens du voyage : le sénateur questionne le ministre

Après l'adoption par le Conseil de Paris, lundi, de l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage dans le bois de Vincennes pour la fin du troisième trimestre 2014, Christian Cambon, le sénateur-maire UMP de Saint-Maurice, questionne le ministre de l'Ecologie sur le sujet. Se faisant le porte-parole des maires des communes riveraines du bois de Vincennes (Saint-Mandé, Saint-Maurice, Vincennes, Nogent, Joinville, Charenton) et les villes proches (Saint-Maur, Maisons-Alfort), l'élu demande au ministre de l'Ecologie s'il compte reconvoquer la commission supérieure des sites qui avait en première instance émis un avis défavorable sur l'implantation des 28 places d'accueil. « Après la foire du trône installée sur 12 ha, les installations militaires, le centre de rétention des étrangers en situation irrégulière, le bois de Vincennes perd peu à peu sa vocation d'espace de nature, de promenade, d'activités sportives de plein air », lui précise le sénateur en attente d'une réponse.

## Saint-Maur. Le maire a écrit à l'Education nationale Les élus réclament la création d'une classe d'italien dans l'un des lycées

Un vœu adopté en conseil municipal, un courrier envoyé récemment par le maire Henri Plagnol à l'inspection académique... Les élus de Saint-Maur se mobilisent pour qu'une nouvelle classe d'italien en seconde langue vivante soit ouverte dans l'un des lycées de la commune. La raison de leur désarroi : la fermeture de cette option à d'Arsonval « malgré le nombre croissant d'élèves ». L'italien n'est plus enseigné qu'à Condorcet et Marcelin-Berthelot. Conséquence : des élèves se retrouvent sans affectation dans les établissements de la commune. Le 27 juin, le conseiller municipal d'opposition (PS) Philippe Rosaire avait ainsi évoqué le cas de « 20 à 30 jeunes n'ayant pas de lycée pour la prochaine rentrée ». Les élus avaient alors adopté un vœu pour « demander aux services de la direction des services académiques de prendre tous les moyens utiles pour respecter les dispositions du code de l'éducation ».

## Chevilly-Larue. Modification de circulation Travaux rue du Petit-Le Roy

Dans le cadre du raccordement de la piscine Pierre-de-Coubertin à la géothermie, la Société anonyme d'économie mixte pour la gestion de la géothermie à Chevilly-Larue et L'Haÿ-les-Roses réalise des travaux rue du Petit-Le Roy à Chevilly jusqu'au 13 septembre entre la rue du Père-Mazurié et l'avenue Jacques-Brel. Dans ce tronçon, la rue du Petit-Le Roy sera mise à sens unique (sens Jacques-Brel vers la rue du Père-Mazurié), les travaux devant se dérouler en grande partie sous chaussée. Une déviation sera mise en place par l'avenue Franklin-Roosevelt et l'avenue Jacques-Brel. Les travaux impacteront également le carrefour de la rue du Père-Mazurié/rue du Petit-Le Roy. Une circulation alternée par feux tricolores sera mise en place.

## CHENNEVIÈRES La ville veut lutter contre le stationnement dangereux

# Les PV passeront par la vidéo-verbalisation

**V**ous qui avez l'habitude de mal vous garer ou de stationner « juste pour une minute » à un endroit inadéquat, il va bientôt falloir redoubler de vigilance à Chennevières. Le conseil municipal vient de valider la mise en place de la vidéo-verbalisation dans la commune.

« L'objectif est clairement de lutter contre le stationnement gênant et le stationnement dangereux, insiste-t-on en mairie. Malgré la présence accrue de la police municipale, nous nous sommes rendu compte que les gens continuent à mal se garer ou à faire courir des risques aux autres usagers en se garant n'importe où. Ce dispositif de vidéo-verbalisation permettra de limiter ce type d'incident »,

Un système déjà testé à Saint-Mandé ainsi qu'à l'aéroport d'Orly. Le principe est simple : des caméras

sont disposées à des endroits stratégiques sur les sites à surveiller. Les images sont centralisées sur des écrans derrière lesquels se tiennent un agent verbalisateur qui, de son bureau, peut zoomer sur les plaques d'immatriculation pour identifier le propriétaire de la voiture, relever l'infraction et envoyer toutes les données au centre national de traitement de Rennes.

### Des panneaux signaleront le dispositif

« A Chennevières, le dispositif s'appuiera sur le réseau de caméras installées dans le cadre de la vidéo-protection. Le tout sera géré par le Centre de supervision urbain et les infractions seront relevées par des agents asservis qui photographieront les plaques des contrevenants ». Une technique qui se fera en toute transparence : des panneaux

seront installés sur les voies concernées.

Si la décision en fait ronchonner certains, la plupart des habitants s'avouent plutôt satisfaits. « La configuration de la ville fait que la circulation y est déjà difficile, regrette Laurent, canavérisien depuis 13 ans, et quand en plus, des gens se garent n'importe comment, cela froile l'insupportable voire l'asphyxie. Les gens pestent parce qu'on les espionne mais après tout, leur comportement est tellement incivique, on bat avec les armes que l'on a ! »

La première étape, l'avis du conseil municipal étant acté, c'est maintenant vers la police nationale, le préfet puis la procureure de la république que la commune va se tourner pour valider le processus. Et après, attention où vous vous garez, vous serez repérés !

FABIENNE HUGER

## CHAMPIGNY-SUR-MARNE Jean Blech lance un appel aux dons

# A 88 ans, il veut ouvrir un centre équestre pour les enfants malades

**L**es aventures de Jean Blech, habitant du Plateau de Champigny ne sont décidément pas terminées. Alors qu'à 88 ans, Jean Blech ne touche toujours pas sa retraite — un jugement de prud'hommes rendu caduc pour une erreur administrative empêche le versement de son dû —, il a pourtant décidé de donner son temps et son argent pour une bonne cause.

Propriétaire d'un terrain de 3 ha sur lequel son fils (aujourd'hui décédé) et lui avaient construit un centre de sports mécaniques, Jean Blech entend transformer le lieu en centre équestre destiné aux enfants malades de l'hôpital Necker (Paris XV<sup>e</sup>).

**Jusqu'à 20 000 € nécessaires**  
Problème, Jean Blech ne dispose pas encore des 15 000 à 20 000 € qui seraient nécessaires à la création d'une piste équestre. « Une vingtaine de poneys sont prêts à intégrer le centre, les boxes sont déjà construits et même le transport des enfants a été prévu », explique le retraité.

Le but de ce centre n'est pas forcément d'apprendre les techniques d'équitation aux enfants. « Tout ce que je souhaite, c'est de la rigolade », poursuit Jean Blech, lui-même passionné d'équitation. Pour poursuivre son œuvre, ce sont donc des dons que le retraité espère voir venir et pourquoi pas de la main d'œuvre bénévole pour peaufiner les derniers détails. Une fois l'argent nécessaire récolté, il suffira de quelques semaines avant que le centre n'ouvre ses portes. Les activités seront gratuites pour les enfants de l'hôpital Necker. Les particuliers devront quant à eux payer afin que le centre équestre puisse continuer d'exister. Mais Jean Blech sait qu'un tel projet demande du temps et va même jusqu'à ironiser : « Il paraît que je peux vivre jusqu'à 150 ans ! », assure-t-il.



Champigny, mardi. Sur un terrain du Plateau, Jean Blech veut transformer son centre de sports mécaniques en centre hippique. (LP/Anne-Sophie Bernadi)

## Un piano venu de Matignon

**P**our financer son centre équestre, Jean Blech dispose de quelques armes secrètes. La première est un piano à queue, acquis en 1960. « Je l'avais acheté à un antiquaire pour en faire cadeau à ma première nièce » se souvient Jean. Banal ? Non pas vraiment car ce piano a fait partie du mobilier de l'Hôtel Matignon. Pour authentifier l'objet, Jean Blech recherche un descendant de la famille Courtial à

laquelle a appartenu le piano. Une fois l'authentification faite et la vente effectuée, le retraité utilisera l'argent pour son futur centre équestre. « J'offre une récompense à toute personne qui pourra m'aider à trouver la famille Courtial de 1913 », précise Jean Blech. Seconde arme secrète, une voiture de collection « unique » qu'il espère vendre à Florent Pagny, lui-même passionné de voitures anciennes.

L.B.

LESLIE BOURRELIER